

Conférence de presse 29 mai 2020 de la CVM

**Conception consciente des réseaux pour les piétons et les cyclistes :
ce que cela signifie concrètement** (aussi dans le contexte de Covid).

1. Conception consciente

Une conception consciente en faveur des mobilités douces part du postulat que tout le monde est aussi piéton. De plus, en ville, un peu tout est atteignable à pied et à vélo. Il s'agit d'analyser et de placer **d'abord** les cheminements piétons et les itinéraires pour cyclistes; et **ensuite** organiser les TP et le TIM sur la chaussée encore disponible. En commençant par placer les besoins des plus vulnérables, on modifie le regard des différents acteurs et obtient des solutions plus innovatrices.

2. Réseaux

Le plus grand frein à l'usage de la petite reine, à côté des lieux de stationnement insuffisants, c'est le manque d'itinéraires sûrs, continus, facilement lisibles, sans chicanes. Pour les cyclistes et les piétons, il faut de véritables réseaux denses, sécurisés et conviviaux, de sorte qu'ils deviennent le premier choix, l'évidence.

3. Neuchâtel et Covid

A Neuchâtel, la réflexion en réseaux est un véritable leitmotiv: nous venons d'élaborer notre Vision d'aménagement à l'horizon 2050, avec la mobilité urbaine durable comme principe structurant. Pour améliorer la faible part modale du vélo, nous mobilisons plusieurs approches.

- Neuchatelroule c'est l'offre de vélos en libre-service qui relie toutes les communes le long de la rive nord du lac de Neuchâtel et au-delà, et qui sera sensiblement élargie et renforcée, ces jours-ci.
- En matière des itinéraires cyclables reste beaucoup à faire. En règle générale, nous allons modérer la vitesse du trafic de sorte à pouvoir se partager la route en sécurité tout en assurant une bonne fluidité pour tous.

Il est clair que les impératifs en lien avec le Covid-19 sont des arguments forts pour accélérer la promotion du vélo et de la marche à pied. Cependant, quand on touche aux routes, les procédures sont assez contraignantes – les alléger est une demande forte adressée au Conseil fédéral.

Dans un espace limité et très convoité, les interventions sont délicates. A Neuchâtel, après des années de négociations, nous sommes à bout touchant pour une série de réalisations. Avec le Covid, nous comptons sur une prise de conscience qui permet d'accélérer les décisions. Mesures exemplaires :

- Action « 50 francs pour réviser son vélo »
- Aménagement d'une bande cyclable pour monter l'avenue de la gare (chaînon manquant).
- Cet été : validation des principes pour aménager des itinéraires cyclables.

Dans tous les cas, promouvoir la marche et le vélo est fondamental pour répondre aux défis climatiques, sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques.